

LA CHARTE ASTEP 37



L'étudiant

- L'étudiant s'engage à être présent de façon régulière aux dates retenues et à être ponctuel.
- Il prévient de son absence dès que possible.
- L'étudiant s'engage à venir observer au moins deux fois la classe avant ses interventions.




Le professeur des Ecoles


- Il informe le CPC référent et la direction de l'école (planning, coordonnées de l'étudiant).
- Le professeur informe l'étudiant si la séance est reportée ou s'il est absent.
- L'enseignant est disponible et ne laisse jamais l'étudiant seul.
- Il co-intervient au cours des séances ; il reste le responsable de l'apprentissage.
- Il l'aide à mettre en place les activités scientifiques (pédagogiquement et matériellement ; prêt de manuels par exemple).
- Le professeur qui connaît bien ses élèves rassure l'étudiant si nécessaire.



L'équipe – le partenariat

- Les activités sont basées sur une démarche d'investigation avec expérimentation.
- L'étudiant et l'enseignant élaborent ensemble la séquence d'apprentissage dans le cadre de la progression de la classe.
- Un temps est consacré après chaque intervention (ou reporté) pour faire un bilan (régulation, approfondissement) et préparer la séance suivante.
- Chacun partage ses compétences.

 *Le projet ASTEP peut donner lieu à une participation à un concours « Main à la Pâte, Jeunes chercheurs » afin que les élèves aient un retour, une reconnaissance de leur travail et puissent échanger sur ce qu'ils ont fait avec d'autres partenaires.*

 *Le professeur est invité par l'Université à assister à la soutenance du mémoire de l'étudiant, suite aux séances.*

Signature de l'étudiant

Signature du Professeur des Ecoles



Pour l'enseignant:

- Faciliter la préparation des activités et la gestion de la classe (groupes).
- Découvrir le mode de la co-intervention comme pratique innovante.
- Donner du sens aux compétences et items du socle commun.
- Rendre explicite la transversalité des apprentissages à travers les sciences.
- Consolider sa maîtrise des démarches et des contenus scientifiques.
- Renforcer ses compétences et son autonomie pour pratiquer les sciences et la technologie dans sa classe et dans l'école (devenir une personne ressource).
- S'ouvrir au monde scientifique et à celui de la recherche...

Pour l'élève:

- Pratiquer une science vivante, accessible et compréhensible.
- Réaliser des activités scientifiques basées sur la démarche d'investigation.
- Développer des compétences d'autonomie et de prise d'initiative à travers la démarche d'investigation.
- Renforcer des compétences transversales et disciplinaires ciblées : s'informer, raisonner, réaliser, communiquer dans différents langages.
- Modifier et rendre plus réaliste ses représentations des scientifiques et de ses métiers.

Pour l'étudiant accompagnateur:

- Assister l'enseignant pour susciter le questionnement, faciliter l'observation et l'expérimentation des élèves.
- Apprendre à s'adapter aux questions et propos des élèves.
- Revisiter et enrichir ses compétences scientifiques en les utilisant autrement.
- Découvrir le monde de l'enseignement et vivre une expérience citoyenne enrichissante.